



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-014 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-014 – Taux fiscalité directe communale 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2025
Publication : 31/03/2025

A l'occasion du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 27 février 2025, il a été décidé le principe du maintien en 2025 des taux de fiscalité locale directe 2024.

Un avis favorable a été émis lors de la commission des finances qui s'est tenue le 19 mars 2025.

A noter que la commune peut modifier le taux des taxes en respectant les règles de liaison des taux entre impôts, la taxe foncière sur les propriétés bâties étant l'impôt pivot.

Le montant du produit fiscal sera ajusté lorsque les services fiscaux notifieront le montant définitif des bases fiscales pour l'année 2025. Aussi, il vous est présenté ci-dessous, les bases d'imposition prévisionnelles 2025 telles que définies dans l'état 1259 des services fiscaux 2025 :

TAXE D'HABITATION (TH) :

Bases prévisionnelles 2025	Taux applicables 2025
96 700 €	11.92 %

TAXE FONCIERE PROPRIETES BÂTIES (TFB) :

Bases prévisionnelles 2025	Taux applicables 2025	Dont ancien taux départemental
3 528 000 €	50.36%	20.22%

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES (TFNB) :

Bases prévisionnelles 2025	Taux applicables 2025
50 600 €	42.32%

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	48,95	122,38	7,50000	114,88
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	33,81	127,70	1,47000	126,23
Taxe d'habitation (TH)	23,88	22,67	59,70	9,32000	50,38
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ... la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ... les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	10,25
b. Taux maximum de la majo	>>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

25,95

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année depuis 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances

pour 2021) et à la compensation pour perte de base et de produit de TFPB (article 138 de la loi de finances pour 2024). Les articles 41 de la loi n° 2021-1900 de finances initiales pour 2022 et 11 de la loi n° 2022-1157 de finances rectificatives pour 2022 ont modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur. **Pour 2025, le coefficient correcteur communal qui sera appliqué est 0,974659.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*
- Vu l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts,*
- Vu l'article 1636 B septies du Code Général des Impôts,*
- Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,*
- Vu les articles 1407 et suivants du Code Général des Impôts,*
- Vu le projet de budget communal,*
- Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 février 2025,*
- Vu l'état 1259 des services fiscaux 2025,*

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE les taux de fiscalité directe locale 2025 de la commune de Champhol, comme suit :

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	11.92 %
Taxe d'habitation sur les logements vacants	11.92 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	50.36 % 30.14 % (part communale) + 20.22 % (part départementale)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42.32 %

-CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération aux services préfectoraux.

Secrétaire de séance

Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-015 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoint,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-015- Provision pour risques et charges de fonctionnement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2025
Publication : 31/03/2025

Vu qu'en application des principes de prudence et de sincérité, toute entité publique locale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57 a l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif.

Vu que les provisions pour risques et charges répondent à trois conditions cumulatives :

- Le risque ou la charge doit être nettement précisé quant à son objet
- La réalisation du risque ou de la charge est encore incertaine, mais des événements survenus ou en cours la rendent probable
- L'échéance de la sortie de ressources ou le montant ne sont pas connus précisément, mais ils sont néanmoins évaluables avec une approximation suffisante.

Vu que le régime de droit commun est celui des provisions semi-budgétaires (seule la provision au compte 6815 apparaît au budget dans les opérations réelles),

Vu le risque juridique concernant le lancement d'une procédure en cour d'appel relative au contentieux concernant l'utilisation de notre droit de préemption contestée dans le cadre de l'affaire « maison située au 58 rue Fontaine Bouillant à Champhol »,

Vu l'évaluation réalisée par les services de la commune de Champhol concernant les frais d'avocat susceptibles d'être facturés à hauteur de 3 600 € pour cet appel,

Vu l'instauration au BP 2024 d'une 1ère provision de 2 500 € pour cette affaire lors de l'envoi au tribunal administratif,

Vu l'avis favorable de la Commission finances en date du 19 mars 2025

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- ACCEPTÉ** l'instauration d'une provision supplémentaire de 2 500 €
- PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits au projet de budget 2025

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire





Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-016 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-016- Restes à réaliser et reprise anticipée des résultats

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2025
Publication : 31/03/2025

Monsieur Ludovic BOIREAU, Adjoint aux Finances, expose à l'assemblée que l'instruction comptable M57 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte financier unique (CFU).

Lorsque le CFU a pu être approuvé avant le vote du budget primitif, les résultats de l'exercice antérieur doivent être repris dans ce budget primitif.

Cette année encore, pour des raisons techniques, le CFU définitif n'a pu être produit avant la date limite de vote du budget primitif. L'instruction M 57 permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du CFU) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2024 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le CFU Provisoire validé par l'ordonnateur et le comptable ou le CFU Définitif s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **CONSTATE ET APPROUVE** les résultats anticipés de l'exercice 2024 de la commune :

	EXCEDENT	DEFICIT	SOLDE
SECTION INVESTISSEMENT			
Résultats antérieurs reportés		-100 875.91 €	- 100 875.91 €
Résultats propres à l'exercice 2024	-324 217.56 €		- 425 093.47 €
Reste à réaliser au 31/12/2024	40 856.72 €		- 384 236.75 €
Investissement : Résultat final à affecter			- 384 236.75 €

SECTION FONCTIONNEMENT			
Résultats antérieurs reportés	793 096.98 €		793 096.98 €
Exercice 2024 : Part affectée à l'investissement		- 48 730.88 €	744 366.10 €
Résultats propres à l'exercice 2024	199 525.03 €		943 891.13 €
Fonctionnement : Résultat final à affecter			943 891.13 €

REPARTITION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT	
Affectation du résultat	943 891.13 €
Reprise anticipée 2024 pour Budget Primitif 2025 (besoin de financement des investissements - art. 1068)	384 236.75 €
Report en recettes de fonctionnement compte 002	559 654.38 €
Report en dépenses de fonctionnement compte 002	- €
Report en recettes d'investissement compte 001	- €
Report en dépenses d'investissement compte 001	425 093.47 €

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-017 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-017- Budget de la Commune 2025 et taux de fongibilité entre chapitre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-2025-017B-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025

La ville de Champhol doit approuver son budget primitif pour l'exercice 2025 avant le 15 avril 2025.

L'assemblée délibérante peut, à l'occasion du vote du budget, autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre pour l'exercice auquel il se rapporte. La fongibilité des crédits doit ainsi être intégrée dans une délibération budgétaire.

Dans ce cadre, l'assemblée délibérante fixe une limite aux virements de crédits autorisés entre chapitres, sous la forme d'un pourcentage du montant des dépenses réelles de chaque section (art. L.5217-10-6 du CGCT) pour lequel l'exécutif est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés), sans pouvoir excéder 7,5 %. Ce pourcentage peut être différent pour chacune des deux sections. Les pourcentages votés doivent être indiqués dans l'état « Informations générales – Modalités de vote du budget » du BP 2025. Cette précision vaut délégation. La maquette doit donc mentionner l'autorisation mais également le taux appliqué pour chacune des sections. En l'absence de mention de ces éléments, l'exécutif est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de chapitre à chapitre.

Par ailleurs, le budget doit, d'une part, être équilibré en dépenses et en recettes (article L.5217-10-1 du CGCT) et chacune des deux sections du budget doit, d'autre part, être votée en équilibre afin de respecter la règle de l'équilibre réel (article L.1612-4 du CGCT).

Les chapitres d'ordre 040 et 042 sont exclus du dispositif des virements de crédits.

Les virements de crédits ne concernent que les crédits de paiement annuels. Mais il est possible de prélever des crédits de paiements gérés en AP/CP pour abonder des crédits de paiement non gérés en AP/CP.

Les virements de crédits entre chapitres doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif. Pour ce faire, l'exécutif prend une décision soumise à l'obligation de transmission au représentant de l'État, chargé du contrôle de légalité. L'exécutif est tenu d'informer l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance, et au plus tard lors de la séance portant sur la présentation du compte administratif (ou du compte financier unique) pour les cas où la décision de virement de crédits a eu lieu après la dernière décision budgétaire de l'exercice.

Les modifications apportées par les virements de crédits entre chapitre sont prises en compte dans la prochaine décision budgétaire de l'exercice pour lequel elles ont été décidées.

La date-limite de prise en charge des décisions de mouvements de crédits entre chapitres pour l'exercice N est fixée au 21 janvier de l'exercice N+1, conformément à l'article D.5217-3 du CGCT.

Entre le 1er et le 21 janvier N+1, l'exécutif peut uniquement procéder à des virements de crédits entre chapitres au sein de la section de fonctionnement et à l'intérieur des sections pour les opérations d'ordre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature M57,

Vu le règlement budgétaire et financier,

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 27 février 2025,

Vu le projet de budget primitif 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 19 mars 2025.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
011 - Charges à caractère général	1 111 777,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	425 093,47 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 986 000,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 245,58 €
014 - Atténuations de produits	59 205,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	301 579,32 €
023 - Virement à la section d'investissement	330 305,69 €	20 - Immobilisations incorporelles	68 669,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 831,21 €	<i>dont reste à réaliser exercice 2024</i>	3 030,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	321 570,84 €	21 - Immobilisations corporelles	272 400,28 €
66 - Charges financières	67 973,22 €	<i>dont reste à réaliser exercice 2024</i>	2 338,28 €
67 - Charges spécifiques	4 224,00 €		
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	5 641,00 €		
TOTAL Dépenses de fonctionnement :	4 058 527,96 €	TOTAL Dépenses d'investissement :	1 167 987,65 €
Recettes		Recettes	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	559 654,38 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	330 305,69 €
013 - Atténuations de charges	18 489,00 €	024 - Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 245,58 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 831,21 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	389 935,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	474 236,75 €
73 - Impôts et taxes	166 378,00 €	<i>dont 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	384 236,75 €
731 - Fiscalité locale	1 722 100,00 €	13 - Subventions d'investissement	90 114,00 €
74 - Dotations et participations	968 763,00 €	<i>dont reste à réaliser exercice 2024</i>	46 225,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	110 459,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €
76 - Produits financiers	4,00 €		
77 - Produits spécifiques	- €		
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	22 500,00 €		
TOTAL Recettes de fonctionnement :	4 058 527,96 €	TOTAL Recettes d'investissement :	1 167 987,65 €

- par chapitre pour la section de fonctionnement pour un montant de 4 058 527.96 €
- par chapitre pour la section d'investissement (par opération pour information seulement) pour un montant de 1 167 987.65 €.

- **AUTORISE** l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés), **sans pouvoir excéder 7,5 % des dépenses réelles, au titre de l'exercice 2025**. Ce taux pourra être revu à la baisse à l'occasion des décisions budgétaires ultérieures (budget supplémentaire, décisions modificatives). Au-delà de ce plafond, les virements de chapitre à chapitre nécessiteront le vote d'une décision modificative par l'assemblée délibérante.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE CHAMPHOL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21280070000016

POSTE COMPTABLE : SGC DE CHARTRES METROPOLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune de Champhol (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	80
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	83
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	84
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	85
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	96
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	97
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	98
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	101
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	103
A2.938 - Fonction 8 - Transports	106

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	110
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	115
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	118
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	126
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	127
B6 - Prêts	128
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	129
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	130
B7.3 - Etat des emprunts garantis	131
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	135
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	136
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	137
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	138
B7.8 - Autres engagements donnés	139
B7.9 - Autres engagements reçus	140
B8 - Subventions versées	141
B9 - Etat du personnel	142
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	145
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	146
B11.2 - Liste des établissements publics créés	147
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	148
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	149
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	150
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	151
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	153
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	154
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	155
D3 - Décisions en matière de taux	157
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	158
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	160
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	162
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	163
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	164

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,33 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	110,81 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,74 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1,93 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 082 619,70	3 957 927,17	643 490,19	A1	518 797,66
Investissement	726 446,44	402 228,88	(3) -100 875,91	A2	-425 093,47
Fonctionnement	3 356 173,26	3 555 698,29	(4) 744 366,10	A3	943 891,13

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	5 368,28	III + IV	46 225,00	B1	40 856,72
Investissement	I	5 368,28	III	46 225,00	B2	40 856,72
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	559 654,38
Investissement	A2 + B2	-384 236,75
Fonctionnement	A3 + B3	943 891,13

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 368,28
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 030,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 338,28
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 46 225,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	46 225,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	737 525,90	1 121 762,65

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 368,28	46 225,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 425 093,47	(si solde positif) 0,00

=		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 167 987,65	1 167 987,65

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 058 527,96	3 498 873,58

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 559 654,38

=		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 058 527,96	4 058 527,96

	TOTAL DU BUDGET (4)	5 226 515,61	5 226 515,61
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP2024001	REVISION DU PLU	20	95 470,00
AP2025001	TRAVAUX DE VOIRIE PLURI ANNUELS 2025-2026	21	98 090,00
TOTAL			193 560,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	193 560,00
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	40 267,75	3 030,00	65 639,00	65 639,00	68 669,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	505 167,09	2 338,28	270 062,00	270 062,00	272 400,28
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		545 434,84	5 368,28	335 701,00	335 701,00	341 069,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	291 730,74	0,00	301 579,32	301 579,32	301 579,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		291 730,74	0,00	301 579,32	301 579,32	301 579,32
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		837 165,58	5 368,28	637 280,32	637 280,32	642 648,60

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	33 407,58		100 245,58	100 245,58	100 245,58
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		33 407,58		100 245,58	100 245,58	100 245,58

TOTAL	870 573,16	5 368,28	737 525,90	737 525,90	742 894,18
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	425 093,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 167 987,65
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	130 474,00	46 225,00	43 889,00	43 889,00	90 114,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 474,00	46 225,00	43 889,00	43 889,00	90 114,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	117 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	48 730,88	0,00	384 236,75	384 236,75	384 236,75
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		173 730,88	0,00	575 736,75	575 736,75	575 736,75
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		304 204,88	46 225,00	619 625,75	619 625,75	665 850,75

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	511 060,00		330 305,69	330 305,69	330 305,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	156 184,19		171 831,21	171 831,21	171 831,21
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		667 244,19		502 136,90	502 136,90	502 136,90

TOTAL	971 449,07	46 225,00	1 121 762,65	1 121 762,65	1 167 987,65
--------------	-------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 167 987,65
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	401 891,32
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	966 668,00	0,00	1 111 777,00	1 111 777,00	1 111 777,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 962 900,67	0,00	1 986 000,00	1 986 000,00	1 986 000,00
014	Atténuations de produits	60 465,00	0,00	59 205,00	59 205,00	59 205,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	278 626,81	0,00	321 570,84	321 570,84	321 570,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 268 660,48	0,00	3 478 552,84	3 478 552,84	3 478 552,84
66	Charges financières	78 796,75	0,00	67 973,22	67 973,22	67 973,22
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	4 224,00	4 224,00	4 224,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 641,00		5 641,00	5 641,00	5 641,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 353 198,23	0,00	3 556 391,06	3 556 391,06	3 556 391,06

023	Virement à la section d'investissement (4)	511 060,00		330 305,69	330 305,69	330 305,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	156 184,19		171 831,21	171 831,21	171 831,21
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		667 244,19		502 136,90	502 136,90	502 136,90

TOTAL	4 020 442,42	0,00	4 058 527,96	4 058 527,96	4 058 527,96
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 058 527,96
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	18 489,00	18 489,00	18 489,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	400 368,14	0,00	389 935,00	389 935,00	389 935,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	139 918,00	0,00	166 378,00	166 378,00	166 378,00
731	Fiscalité locale	1 602 000,00	0,00	1 722 100,00	1 722 100,00	1 722 100,00
74	Dotations et participations (3)	956 890,00	0,00	968 763,00	968 763,00	968 763,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	143 492,60	0,00	110 459,00	110 459,00	110 459,00
Total des recettes de gestion courante		3 242 668,74	0,00	3 376 124,00	3 376 124,00	3 376 124,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		22 500,00	22 500,00	22 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 242 668,74	0,00	3 398 628,00	3 398 628,00	3 398 628,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	33 407,58		100 245,58	100 245,58	100 245,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		33 407,58		100 245,58	100 245,58	100 245,58

TOTAL	3 276 076,32	0,00	3 498 873,58	3 498 873,58	3 498 873,58
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	559 654,38
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 058 527,96
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	401 891,32
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	8 239,58	8 239,58
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	301 579,32	0,00	301 579,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	68 669,00	0,00	68 669,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	272 400,28	92 006,00	364 406,28
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		642 648,60	100 245,58	742 894,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	425 093,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 167 987,65
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 111 777,00		1 111 777,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 986 000,00		1 986 000,00
014	Atténuations de produits	59 205,00		59 205,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	321 570,84	0,00	321 570,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	67 973,22	0,00	67 973,22
67	Charges spécifiques (9)	4 224,00	0,00	4 224,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 641,00	171 831,21	177 472,21
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		330 305,69	330 305,69
Dépenses de fonctionnement – Total		3 556 391,06	502 136,90	4 058 527,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 058 527,96
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	90 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	90 114,00	0,00	90 114,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500,00	0,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		171 831,21	171 831,21
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		330 305,69	330 305,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
Recettes d'investissement – Total		281 614,00	502 136,90	783 750,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	384 236,75
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 167 987,65
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	18 489,00		18 489,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	389 935,00		389 935,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		92 006,00	92 006,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	166 378,00		166 378,00
731	Fiscalité locale	1 722 100,00		1 722 100,00
74	Dotations et participations (8)	968 763,00		968 763,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	110 459,00	0,00	110 459,00
76	Produits financiers	4,00	0,00	4,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	8 239,58	8 239,58
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	22 500,00	0,00	22 500,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 398 628,00	100 245,58	3 498 873,58

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			559 654,38
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 058 527,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		870 573,16	5 368,28	193 560,00	737 525,90	737 525,90	60 158,00	677 367,90	742 894,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 267,75	3 030,00	95 470,00	65 639,00	65 639,00	53 000,00	12 639,00	68 669,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	505 167,09	2 338,28	98 090,00	270 062,00	270 062,00	7 158,00	262 904,00	272 400,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		545 434,84	5 368,28	193 560,00	335 701,00	335 701,00	60 158,00	275 543,00	341 069,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	291 730,74	0,00		301 579,32	301 579,32		301 579,32	301 579,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		291 730,74	0,00	0,00	301 579,32	301 579,32	0,00	301 579,32	301 579,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		837 165,58	5 368,28	193 560,00	637 280,32	637 280,32	60 158,00	577 122,32	642 648,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	33 407,58			100 245,58	100 245,58		100 245,58	100 245,58
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		33 407,58			100 245,58	100 245,58		100 245,58	100 245,58

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	425 093,47
---	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 167 987,65

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		922 718,19	46 225,00	737 525,90	737 525,90	783 750,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	130 474,00	46 225,00	43 889,00	43 889,00	90 114,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 474,00	46 225,00	43 889,00	43 889,00	90 114,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	117 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		125 000,00	0,00	191 500,00	191 500,00	191 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		255 474,00	46 225,00	235 389,00	235 389,00	281 614,00
021	Virement de la section de fonctionnement	511 060,00		330 305,69	330 305,69	330 305,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	156 184,19		171 831,21	171 831,21	171 831,21
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		667 244,19		502 136,90	502 136,90	502 136,90

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	384 236,75
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 167 987,65

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		870 573,16	5 368,28	193 560,00	737 525,90	737 525,90	60 158,00	677 367,90	742 894,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 267,75	3 030,00	95 470,00	65 639,00	65 639,00	53 000,00	12 639,00	68 669,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	25 301,00	0,00	0,00	52 500,00	52 500,00	52 500,00	0,00	52 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	6 299,00	6 299,00	0,00	6 299,00	6 299,00
2033	Frais d'insertion	3 486,35	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	500,00	4 000,00	4 500,00
2051	Concessions, droits similaires	11 480,40	3 030,00	0,00	2 340,00	2 340,00	0,00	2 340,00	5 370,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	505 167,09	2 338,28	98 090,00	270 062,00	270 062,00	7 158,00	262 904,00	272 400,28
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2117	Bois et forêts	4 083,00	0,00	0,00	383,00	383,00	0,00	383,00	383,00
2128	Autres agencements et aménagements	80 439,00	1 524,83	0,00	24 634,00	24 634,00	0,00	24 634,00	26 158,83
21312	Bâtiments scolaires	47 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	83 711,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	74 675,47	0,00	0,00	34 200,00	34 200,00	0,00	34 200,00	34 200,00
2151	Réseaux de voirie	32 388,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	131 566,10	0,00	0,00	101 964,00	101 964,00	0,00	101 964,00	101 964,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	10 227,00	10 227,00	0,00	10 227,00	10 227,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	10 366,00	10 366,00	7 158,00	3 208,00	10 366,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	8 534,00	8 534,00	0,00	8 534,00	8 534,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 097,99	813,45	0,00	13 416,00	13 416,00	0,00	13 416,00	14 229,45
21828	Autres matériels de transport	8 006,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	18 539,00	0,00	0,00	14 722,00	14 722,00	0,00	14 722,00	14 722,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	9 191,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 245,02	0,00	0,00	9 074,00	9 074,00	0,00	9 074,00	9 074,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	5 567,00	0,00		12 542,00	12 542,00	0,00	12 542,00	12 542,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		545 434,84	5 368,28	193 560,00	335 701,00	335 701,00	60 158,00	275 543,00	341 069,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	291 730,74	0,00		301 579,32	301 579,32		301 579,32	301 579,32
1641	Emprunts en euros	275 803,69	0,00		285 674,64	285 674,64		285 674,64	285 674,64
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	15 613,40	0,00		15 904,68	15 904,68		15 904,68	15 904,68
165	Dépôts et cautionnements reçus	313,65	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		291 730,74	0,00	0,00	301 579,32	301 579,32	0,00	301 579,32	301 579,32
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		837 165,58	5 368,28	193 560,00	637 280,32	637 280,32	60 158,00	577 122,32	642 648,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	33 407,58			100 245,58	100 245,58		100 245,58	100 245,58
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 207,58			8 239,58	8 239,58		8 239,58	8 239,58
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	127,00			1 550,37	1 550,37		1 550,37	1 550,37

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13913	Subv. transf. Départements	1 080,58			4 404,72	4 404,72		4 404,72	4 404,72
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			2 284,49	2 284,49		2 284,49	2 284,49
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	32 200,00			92 006,00	92 006,00		92 006,00	92 006,00
2031	Frais d'études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	32 200,00			92 006,00	92 006,00		92 006,00	92 006,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		33 407,58			100 245,58	100 245,58		100 245,58	100 245,58

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		922 718,19	46 225,00	737 525,90	737 525,90	783 750,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	130 474,00	46 225,00	43 889,00	43 889,00	90 114,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	12 608,00	2 243,00	2 243,00	14 851,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	30 072,00	27 164,00	27 164,00	57 236,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	3 545,00	14 482,00	14 482,00	18 027,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	71 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 474,00	46 225,00	43 889,00	43 889,00	90 114,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	117 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10251	Dons et legs en capital	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		125 000,00	0,00	191 500,00	191 500,00	191 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		255 474,00	46 225,00	235 389,00	235 389,00	281 614,00
021	Virement de la section de fonctionnement	511 060,00		330 305,69	330 305,69	330 305,69

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	156 184,19		171 831,21	171 831,21	171 831,21
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	450,00		450,00	450,00	450,00
28031	Frais d'études	428,72		428,72	428,72	428,72
28033	Frais d'insertion	9,33		9,33	9,33	9,33
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	292,70		292,73	292,73	292,73
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 800,84		4 517,20	4 517,20	4 517,20
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 653,62		1 653,62	1 653,62	1 653,62
28128	Autres aménagements de terrains	15 226,03		18 881,87	18 881,87	18 881,87
281312	Bâtiments scolaires	7 658,38		10 515,82	10 515,82	10 515,82
281318	Autres bâtiments publics	593,16		6 173,90	6 173,90	6 173,90
281321	Immeubles de rapport	25 731,84		25 731,84	25 731,84	25 731,84
281351	Bâtiments publics	13 149,55		14 228,62	14 228,62	14 228,62
28138	Autres constructions	1 221,24		1 221,24	1 221,24	1 221,24
28151	Réseaux de voirie	288,00		1 907,45	1 907,45	1 907,45
28152	Installations de voirie	12 155,07		17 375,98	17 375,98	17 375,98
281532	Réseaux d'assainissement	849,60		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	188,02		188,02	188,02	188,02
281534	Réseaux d'électrification	14 391,44		14 391,46	14 391,46	14 391,46
281538	Autres réseaux	4 543,79		4 543,78	4 543,78	4 543,78
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 879,21		1 598,05	1 598,05	1 598,05
2815731	Matériel roulant	210,00		210,00	210,00	210,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 959,40		16 292,20	16 292,20	16 292,20
28181	Installations générales, aménagt divers	931,72		931,72	931,72	931,72
281828	Autres matériels de transport	7 490,64		8 591,60	8 591,60	8 591,60
281838	Autre matériel informatique	3 693,12		4 208,73	4 208,73	4 208,73
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 479,44		1 481,99	1 481,99	1 481,99
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 959,24		2 740,48	2 740,48	2 740,48
28185	Matériel de téléphonie	0,00		175,46	175,46	175,46
28186	Cheptel	175,46		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	12 774,63		13 035,40	13 035,40	13 035,40
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		667 244,19		502 136,90	502 136,90	502 136,90

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 020 442,42	0,00	0,00	4 058 527,96	4 058 527,96	0,00	4 058 527,96	4 058 527,96
011	Charges à caractère général (3)	966 668,00	0,00	0,00	1 111 777,00	1 111 777,00	0,00	1 111 777,00	1 111 777,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 962 900,67	0,00		1 986 000,00	1 986 000,00		1 986 000,00	1 986 000,00
014	Atténuations de produits	60 465,00	0,00		59 205,00	59 205,00		59 205,00	59 205,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	278 626,81	0,00	0,00	321 570,84	321 570,84	0,00	321 570,84	321 570,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 268 660,48	0,00	0,00	3 478 552,84	3 478 552,84	0,00	3 478 552,84	3 478 552,84
66	Charges financières	78 796,75	0,00		67 973,22	67 973,22		67 973,22	67 973,22
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00		4 224,00	4 224,00		4 224,00	4 224,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 641,00			5 641,00	5 641,00		5 641,00	5 641,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		84 537,75	0,00	0,00	77 838,22	77 838,22		77 838,22	77 838,22
Total des dépenses réelles		3 353 198,23	0,00	0,00	3 556 391,06	3 556 391,06	0,00	3 556 391,06	3 556 391,06
023	Virement à la section d'investissement	511 060,00			330 305,69	330 305,69		330 305,69	330 305,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	156 184,19			171 831,21	171 831,21		171 831,21	171 831,21
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		667 244,19			502 136,90	502 136,90		502 136,90	502 136,90

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 058 527,96
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 276 076,32	0,00	3 498 873,58	3 498 873,58	3 498 873,58
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	18 489,00	18 489,00	18 489,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	400 368,14	0,00	389 935,00	389 935,00	389 935,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	139 918,00	0,00	166 378,00	166 378,00	166 378,00
731	Fiscalité locale	1 602 000,00	0,00	1 722 100,00	1 722 100,00	1 722 100,00
74	Dotations et participations (2)	956 890,00	0,00	968 763,00	968 763,00	968 763,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	143 492,60	0,00	110 459,00	110 459,00	110 459,00
Total des recettes de gestion des services		3 242 668,74	0,00	3 376 124,00	3 376 124,00	3 376 124,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	22 504,00	22 504,00	22 504,00
Total des recettes réelles		3 242 668,74	0,00	3 398 628,00	3 398 628,00	3 398 628,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	33 407,58	0,00	100 245,58	100 245,58	100 245,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		33 407,58	0,00	100 245,58	100 245,58	100 245,58

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	559 654,38
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 058 527,96
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 020 442,42	0,00	0,00	4 058 527,96	4 058 527,96	0,00	4 058 527,96	4 058 527,96
011	Charges à caractère général (4)	966 668,00	0,00	0,00	1 111 777,00	1 111 777,00	0,00	1 111 777,00	1 111 777,00
6042	Achats de prestations de services	162 200,00	0,00	0,00	176 700,00	176 700,00	0,00	176 700,00	176 700,00
60611	Eau et assainissement	15 815,00	0,00	0,00	19 675,00	19 675,00	0,00	19 675,00	19 675,00
60612	Energie - Electricité	79 190,00	0,00	0,00	81 190,00	81 190,00	0,00	81 190,00	81 190,00
60613	Chauffage urbain	115 776,00	0,00	0,00	115 776,00	115 776,00	0,00	115 776,00	115 776,00
60621	Combustibles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	17 650,00	0,00	0,00	18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00
60623	Alimentation	8 920,00	0,00	0,00	14 550,00	14 550,00	0,00	14 550,00	14 550,00
60624	Produits de traitement	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	17 200,00	0,00	0,00	21 131,00	21 131,00	0,00	21 131,00	21 131,00
60631	Fournitures d'entretien	14 870,00	0,00	0,00	16 220,00	16 220,00	0,00	16 220,00	16 220,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 967,00	0,00	0,00	52 947,00	52 947,00	0,00	52 947,00	52 947,00
60633	Fournitures de voirie	16 091,00	0,00	0,00	13 144,00	13 144,00	0,00	13 144,00	13 144,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 718,00	0,00	0,00	6 870,00	6 870,00	0,00	6 870,00	6 870,00
6064	Fournitures administratives	10 540,00	0,00	0,00	10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00	10 400,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 748,00	0,00	0,00	3 980,00	3 980,00	0,00	3 980,00	3 980,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 080,00	0,00	0,00	2 030,00	2 030,00	0,00	2 030,00	2 030,00
6067	Fournitures scolaires	18 300,00	0,00	0,00	19 700,00	19 700,00	0,00	19 700,00	19 700,00
6068	Autres matières et fournitures	12 950,00	0,00	0,00	15 900,00	15 900,00	0,00	15 900,00	15 900,00
611	Contrats de prestations de services	62 150,00	0,00	0,00	88 058,00	88 058,00	0,00	88 058,00	88 058,00
61221	Matériel roulant	34 618,00	0,00	0,00	41 191,00	41 191,00	0,00	41 191,00	41 191,00
61228	Autres	0,00	0,00	0,00	3 375,00	3 375,00	0,00	3 375,00	3 375,00
6132	Locations immobilières	290,00	0,00	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
61351	Matériel roulant	2 200,00	0,00	0,00	15 850,00	15 850,00	0,00	15 850,00	15 850,00
61358	Autres	8 571,00	0,00	0,00	17 860,00	17 860,00	0,00	17 860,00	17 860,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 200,00	0,00	0,00	24 578,00	24 578,00	0,00	24 578,00	24 578,00
615231	Entretien, réparations voiries	14 232,00	0,00	0,00	27 436,00	27 436,00	0,00	27 436,00	27 436,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	22 900,00	0,00	0,00	26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00	26 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	0,00		12 571,00	12 571,00	0,00	12 571,00	12 571,00
6156	Maintenance	79 589,00	0,00		85 052,00	85 052,00	0,00	85 052,00	85 052,00
6161	Multirisques	40 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
617	Études et recherches	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 580,00	0,00		2 835,00	2 835,00	0,00	2 835,00	2 835,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 938,00	0,00		9 288,00	9 288,00	0,00	9 288,00	9 288,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 410,00	0,00		30 635,00	30 635,00	0,00	30 635,00	30 635,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	400,00	0,00		1 840,00	1 840,00	0,00	1 840,00	1 840,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	6 175,00	0,00		12 425,00	12 425,00	0,00	12 425,00	12 425,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 750,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 040,00	4 040,00	0,00	4 040,00	4 040,00
6262	Frais de télécommunications	15 420,00	0,00		15 580,00	15 580,00	0,00	15 580,00	15 580,00
627	Services bancaires et assimilés	750,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 300,00	0,00		12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
6284	Redevances pour services rendus	4 700,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
6288	Autres services extérieurs	18 380,00	0,00		11 850,00	11 850,00	0,00	11 850,00	11 850,00
63512	Taxes foncières	9 700,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 962 900,67	0,00		1 986 000,00	1 986 000,00		1 986 000,00	1 986 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 315,24	0,00		1 342,00	1 342,00		1 342,00	1 342,00
6331	Versement mobilité	23 284,96	0,00		23 648,00	23 648,00		23 648,00	23 648,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 133,89	0,00		1 156,00	1 156,00		1 156,00	1 156,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 015,32	0,00		25 516,00	25 516,00		25 516,00	25 516,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 492,68	0,00		3 558,00	3 558,00		3 558,00	3 558,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	927 375,56	0,00		921 476,00	921 476,00		921 476,00	921 476,00
64112	SFT, indemnité de résidence	12 221,56	0,00		12 465,00	12 465,00		12 465,00	12 465,00
64113	NBI	11 676,07	0,00		11 911,00	11 911,00		11 911,00	11 911,00
64118	Autres indemnités	185 584,41	0,00		189 295,00	189 295,00		189 295,00	189 295,00
64131	Rémunérations	89 409,93	0,00		91 198,00	91 198,00		91 198,00	91 198,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	3 103,44	0,00		3 165,00	3 165,00		3 165,00	3 165,00
64168	Autres emplois aidés	119 167,27	0,00		121 551,00	121 551,00		121 551,00	121 551,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 352,89	0,00		15 660,00	15 660,00		15 660,00	15 660,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	172 555,26	0,00		176 005,00	176 005,00		176 005,00	176 005,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	311 882,46	0,00		326 519,00	326 519,00		326 519,00	326 519,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 528,93	0,00		8 698,00	8 698,00		8 698,00	8 698,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	39 560,29	0,00		40 352,00	40 352,00		40 352,00	40 352,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	277,89	0,00		284,00	284,00		284,00	284,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 811,33	0,00		1 848,00	1 848,00		1 848,00	1 848,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 247,11	0,00		8 411,00	8 411,00		8 411,00	8 411,00
6488	Autres	1 904,18	0,00		1 942,00	1 942,00		1 942,00	1 942,00
014	Atténuations de produits	60 465,00	0,00		59 205,00	59 205,00		59 205,00	59 205,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	1 260,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	59 205,00	0,00		59 205,00	59 205,00		59 205,00	59 205,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	278 626,81	0,00	0,00	321 570,84	321 570,84	0,00	321 570,84	321 570,84
65311	Indemnités de fonction	85 504,44	0,00		86 550,00	86 550,00	0,00	86 550,00	86 550,00
65312	Frais de mission et de déplacement	11,54	0,00		12,00	12,00	0,00	12,00	12,00
65313	Cotisations de retraite	3 591,69	0,00		6 026,00	6 026,00	0,00	6 026,00	6 026,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 417,44	0,00		7 450,00	7 450,00	0,00	7 450,00	7 450,00
65315	Formation	473,80	0,00		474,00	474,00	0,00	474,00	474,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	55,55	0,00		55,00	55,00	0,00	55,00	55,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 850,00	0,00		2 850,00	2 850,00	0,00	2 850,00	2 850,00
6568	Autres participations	62 300,00	0,00		14 745,00	14 745,00	0,00	14 745,00	14 745,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	29 618,00	0,00		32 663,00	32 663,00	0,00	32 663,00	32 663,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	4 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	35 194,00	0,00		35 200,00	35 200,00	0,00	35 200,00	35 200,00
65818	Autres	16 250,00	0,00		27 260,00	27 260,00	0,00	27 260,00	27 260,00
65888	Autres	30 560,35	0,00		106 285,84	106 285,84	0,00	106 285,84	106 285,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 268 660,48	0,00	0,00	3 478 552,84	3 478 552,84	0,00	3 478 552,84	3 478 552,84
66	Charges financières	78 796,75	0,00		67 973,22	67 973,22		67 973,22	67 973,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 220,79	0,00		73 589,14	73 589,14		73 589,14	73 589,14
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 649,04	0,00		-5 840,92	-5 840,92		-5 840,92	-5 840,92
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	225,00	0,00		225,00	225,00		225,00	225,00
67	Charges spécifiques (4)	100,00	0,00		4 224,00	4 224,00		4 224,00	4 224,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00		4 224,00	4 224,00		4 224,00	4 224,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 641,00			5 641,00	5 641,00		5 641,00	5 641,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 141,00			3 141,00	3 141,00		3 141,00	3 141,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		84 537,75	0,00	0,00	77 838,22	77 838,22		77 838,22	77 838,22
Total des dépenses réelles		3 353 198,23	0,00	0,00	3 556 391,06	3 556 391,06	0,00	3 556 391,06	3 556 391,06
023	Virement à la section d'investissement	511 060,00			330 305,69	330 305,69		330 305,69	330 305,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	156 184,19			171 831,21	171 831,21		171 831,21	171 831,21
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	156 184,19			171 831,21	171 831,21		171 831,21	171 831,21
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		667 244,19			502 136,90	502 136,90		502 136,90	502 136,90

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	35 273,42
Montant des ICNE de l'exercice N-1	41 114,34
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 840,92

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 276 076,32	0,00	3 498 873,58	3 498 873,58	3 498 873,58
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	18 489,00	18 489,00	18 489,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	18 489,00	18 489,00	18 489,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	400 368,14	0,00	389 935,00	389 935,00	389 935,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	3 500,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	0,00	135,00	135,00	135,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
70632	Redevances services à caractère loisir	61 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7066	Redevances services à caractère social	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	260 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	11 110,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	100,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
70878	Remb. frais par des tiers	14 658,14	0,00	19 200,00	19 200,00	19 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	139 918,00	0,00	166 378,00	166 378,00	166 378,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	137 214,00	0,00	136 674,00	136 674,00	136 674,00
73221	FNGIR	2 704,00	0,00	2 704,00	2 704,00	2 704,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
731	Fiscalité locale	1 602 000,00	0,00	1 722 100,00	1 722 100,00	1 722 100,00
73111	Impôts directs locaux	1 600 000,00	0,00	1 720 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
73154	Droits de place	2 000,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
74	Dotations et participations (3)	956 890,00	0,00	968 763,00	968 763,00	968 763,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	391 000,00	0,00	385 000,00	385 000,00	385 000,00
741121	DSR des communes	200 270,00	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
741127	DNP des communes	77 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	163,00	163,00	163,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	13 000,00	0,00	19 800,00	19 800,00	19 800,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
747888	Autres	199 620,00	0,00	213 000,00	213 000,00	213 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	54 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	22 000,00	0,00	40 800,00	40 800,00	40 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	143 492,60	0,00	110 459,00	110 459,00	110 459,00
752	Revenus des immeubles	94 280,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
75888	Autres	49 212,60	0,00	29 459,00	29 459,00	29 459,00
Total des recettes de gestion des services		3 242 668,74	0,00	3 376 124,00	3 376 124,00	3 376 124,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	4,00	4,00	4,00
7688	Autres	0,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		22 500,00	22 500,00	22 500,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		22 500,00	22 500,00	22 500,00
Total des recettes réelles		3 242 668,74	0,00	3 398 628,00	3 398 628,00	3 398 628,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	33 407,58		100 245,58	100 245,58	100 245,58
721	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	32 200,00		92 006,00	92 006,00	92 006,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 207,58		8 239,58	8 239,58	8 239,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		33 407,58		100 245,58	100 245,58	100 245,58

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP - 2025

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		301 579,32	60 227,00	0,00	1 445,00	37 588,00	33 557,00	4 510,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	301 579,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	9 340,00	0,00	0,00	3 299,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 887,00	0,00	1 445,00	34 289,00	33 557,00	4 510,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		575 736,75	1 422,00	0,00	0,00	0,00	13 866,00	6 237,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	474 236,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 422,00	0,00	0,00	0,00	13 866,00	6 237,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		198 374,00	0,00	0,00	0,00		637 280,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		301 579,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	0,00	0,00	0,00		65 639,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	145 374,00	0,00	0,00	0,00		270 062,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		22 364,00	0,00	0,00	0,00		619 625,75
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		474 236,75
13	Subventions d'investissement	22 364,00	0,00	0,00	0,00		43 889,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		301 579,32
164	Emprunts auprès des états financiers	301 579,32
RECETTES		575 736,75
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	90 000,00
106	Réserves	384 236,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		58 368,00	0,00	1 859,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	1 850,00	0,00	1 859,00	0,00	0,00
213	Constructions	34 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	10 441,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 537,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	1 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 227,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 340,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 709,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 200,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 441,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 537,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	1 445,00	0,00	0,00	0,00	1 445,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 445,00	0,00	0,00	0,00	1 445,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		26 206,00	1 034,00	3 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	9 930,00	620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	12 977,00	414,00	3 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							256 CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	6 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 588,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 299,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	607,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 157,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 132,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
							3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		7 918,00	0,00	0,00	0,00	20 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	20 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	7 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	5 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		4 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 557,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 925,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 918,00
218	Autres immobilisations corporelles	4 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 714,00
RECETTES		8 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 866,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	8 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 866,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 510,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 510,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 237,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 237,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 510,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 510,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 237,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 237,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		198 374,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	30 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	114 991,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		22 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	22 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 374,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 383,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 991,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 364,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 364,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		473 287,06	776 888,00	0,00	56 131,00	623 051,00	537 973,00	254 304,00	0,00
011	Charges à caractère général	95 167,00	236 847,00	0,00	9 344,00	238 509,00	247 886,00	40 173,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	58 693,00	413 074,00	0,00	46 427,00	382 542,00	289 587,00	204 771,00	0,00
014	Atténuations de produits	59 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	182 383,84	126 967,00	0,00	360,00	2 000,00	500,00	9 360,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	67 973,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	4 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	5 641,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 687 904,00	88 635,00	0,00	0,00	198 000,00	179 400,00	195 800,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 600,00	10 135,00	0,00	0,00	190 000,00	112 900,00	42 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	166 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	735 963,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	64 000,00	153 800,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	29 459,00	78 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	834 207,00	350,00	0,00	200,00		3 556 391,06
011	Charges à caractère général	0,00	243 301,00	350,00	0,00	200,00		1 111 777,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	590 906,00	0,00	0,00	0,00		1 986 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		59 205,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		321 570,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		67 973,22
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 224,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 641,00
RECETTES		0,00	46 789,00	2 100,00	0,00	0,00		3 398 628,00
013	Atténuations de charges	0,00	18 489,00	0,00	0,00	0,00		18 489,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	21 300,00	0,00	0,00	0,00		389 935,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		166 378,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00		1 722 100,00
74	Dotations et participations	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00		968 763,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		110 459,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		22 500,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		473 287,06
606	Achats non stockés de matières et fourni	6 102,00
611	Contrats de prestations de services	700,00
612	Redevances de crédit-bail	3 375,00
615	Entretien et réparations	1 800,00
616	Primes d'assurances	43 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00
618	Divers	2 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 540,00
625	Déplacements et missions	150,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00
628	Divers	12 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 077,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00
641	Rémunérations du personnel	8 761,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	43 997,00
647	Autres charges sociales	1 858,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 850,00
656	Participations	5 385,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	67 863,00
658	Charges diverses de gestion courante	106 285,84
661	Charges d'intérêts	67 973,22
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 224,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 641,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	59 205,00
RECETTES		2 687 904,00
703	Redevances utilisation du domaine	2 500,00
708	Autres produits	11 100,00
731	Fiscalité locale	1 720 000,00
732	Fiscalité reversée	166 378,00
741	D.G.F.	658 000,00
742	Dot. aux élus locaux	163,00
748	Autres attributions et participations	77 800,00
758	Produits divers de gestion courante	29 459,00
768	Autres produits financiers	4,00

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	22 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		675 472,00	0,00	150,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	109 470,00	0,00	150,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	15 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	9 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	57 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	1 342,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	30 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	9 837,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	277 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	120 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	26 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		88 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	135,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	78 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		101 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	599,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
653	Indemnités	100 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	776 888,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 620,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 290,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 010,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 542,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 342,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 335,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 436,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 184,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 712,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 458,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 567,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 400,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 635,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	56 131,00	0,00	0,00	0,00	56 131,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 250,00	0,00	0,00	0,00	3 250,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 056,00	0,00	0,00	0,00	2 056,00
618	Divers	0,00	1 438,00	0,00	0,00	0,00	1 438,00
625	Déplacements et missions	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	991,00	0,00	0,00	0,00	991,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	34 392,00	0,00	0,00	0,00	34 392,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	10 752,00	0,00	0,00	0,00	10 752,00
647	Autres charges sociales	0,00	292,00	0,00	0,00	0,00	292,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		17 048,00	183 685,00	283 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	38 200,00	87 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 500,00	12 700,00	22 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	800,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	12 348,00	4 062,00	10 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	250,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	225,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	200,00	1 600,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	3 339,00	4 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	84 651,00	109 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	35 509,00	44 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	349,00	865,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	138 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	623 051,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 030,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	5 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 655,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	4 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 879,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
628	Divers	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	2 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 831,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	81 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 338,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	16 146,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 016,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	143,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 357,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	178 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
747	Participations	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	67 431,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	5 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	450,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	1 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	41 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	16 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		103 582,00	41 820,00	0,00	0,00	22 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	61 192,00	34 920,00	0,00	0,00	12 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	14 700,00	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	521,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	13 166,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 103,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		302 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537 973,00
604	Achats d'études, prestations de services	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	22 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 306,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
615	Entretien et réparations	4 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 350,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
618	Divers	5 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 050,00
623	Pub., publications, relations publiques	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180,00
628	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 612,00
641	Rémunérations du personnel	148 568,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 430,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	55 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 820,00
647	Autres charges sociales	1 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 725,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		174 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 400,00
706	Prestations de services	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 900,00
747	Participations	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 750,00	248 554,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450,00	14 844,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 584,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	200,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	350,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 058,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 445,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 600,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	668,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 360,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	194 800,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	152 800,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 304,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 294,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 584,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 850,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 058,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 445,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 600,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	668,00	
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 360,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 800,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 800,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		834 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	75 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	60 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	37 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	55 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	15 873,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	420 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	151 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	2 901,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		46 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	18 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	19 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	834 207,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 261,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 673,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 291,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 526,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 873,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 171,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 961,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 901,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 789,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 489,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 190 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 750 000,00									
0900905	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2020	01/07/2020	01/10/2020	300 000,00	F		1,050	1,057		T	X Echéance constante	O	A-1
1412022	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2021	21/05/2021	21/06/2021	280 000,00	F		0,700	0,707		M	X Echéance constante		A-1
2876422/6909550	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2009	10/06/2011	10/06/2012	1 270 000,00	F		4,550	4,550		A	P		A-1
7598081/7520726	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2014	15/01/2015	15/04/2015	300 000,00	F		2,000	2,408		T	P	O	A-1
83313344615	CAISSE D'EPARGNE	14/04/2006	25/04/2006	25/06/2006	450 000,00	F		3,680	3,680		A	P		A-1
83332087883	CREDIT AGRICOLE	25/01/2009	25/01/2009	25/01/2010	440 000,00	F		4,500	4,500		A	P		A-1
9129411/5359632	CREDIT AGRICOLE	28/11/2007	30/11/2007	29/11/2008	300 000,00	F		4,690	4,690		A	P		A-1
BC4982/83340535263	CREDIT AGRICOLE	12/12/2009	22/12/2009	30/04/2010	110 000,00	F		3,920	3,920		A	P		A-1
MON234006EUR/0242832	CAISSE D'EPARGNE	15/10/2018	30/11/2018	25/02/2019	400 000,00	F		1,780	1,797		T	X Echéance constante		A-1
	CREDIT AGRICOLE	17/07/2011	29/09/2011	29/03/2012	800 000,00	F		4,490	4,490		A	P		A-1
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/09/2005	29/09/2005	01/01/2006	100 000,00	F		3,490	3,490		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					440 000,00									
1506013	CAISSE D'EPARGNE	27/04/2017	27/04/2017	27/04/2018	440 000,00	F		1,840	1,866		A	X Echéance constante		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 190 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 381 379,74					301 579,32	73 589,14	0,00	35 273,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 044 848,73					285 674,64	67 310,97	0,00	31 219,32
0900905		0,00	A-1	219 734,48	10,50	F		1,057	19 411,58	2 230,94	0,00	525,85
1412022		0,00	A-1	215 758,42	11,33	F		0,707	18 217,25	1 451,95	0,00	38,41
2876422/6909550		0,00	A-1	578 725,64	6,42	F		4,550	71 926,43	26 697,74	0,00	13 053,63
7598081/7520726		0,00	A-1	100 211,67	5,00	F		2,408	22 809,79	3 718,38	0,00	668,14
83313344615		0,00	A-1	30 120,07	0,42	F		3,680	30 120,07	1 108,46	0,00	0,00
83332087883		0,00	A-1	145 296,01	4,00	F		4,500	26 558,88	6 538,32	0,00	4 986,96
9129411/5359632		0,00	A-1	64 216,75	2,83	F		4,690	20 432,33	3 011,77	0,00	182,53
BC4982/83340535263		0,00	A-1	34 990,89	4,25	F		3,920	6 470,59	1 371,64	0,00	748,44
MON234006EUR/0242832		0,00	A-1	294 533,82	13,83	F		1,797	18 696,44	5 118,36	0,00	490,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		354 442,64	6,17	F		4,490	44 212,94	15 914,47	0,00	10 524,37
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		6 818,34	0,75	F		3,490	6 818,34	148,94	0,00	0,00
1506013		0,00	A-1	336 531,01					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		336 531,01	17,25	F		1,866	15 904,68	6 278,17	0,00	4 054,10
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 381 379,74					301 579,32	73 589,14	0,00	35 273,42

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 381 379,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		25-01-2012
	Catégories de biens amortis		
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique e	15	25/01/2012
L	Appareil de levage, ascenseur	10	25/01/2012
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	25/01/2012
L	Autre matériel	8	25/01/2012
L	Bâtiment léger, abris	10	25/01/2012
L	Camion et véhicule industriel	8	25/01/2012
L	Coffre fort	20	25/01/2012
L	Equipement des cuisines	10	25/01/2012
L	Equipement garages et ateliers	20	25/01/2012
L	Equipement sportif	10	25/01/2012
L	Installation de voirie (panneaux, potelets, barrières?)	20	25/01/2012
L	Installation et appareil de chauffage	20	25/01/2012
L	Logiciel	2	25/01/2012
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	25/01/2012
L	Matériel de sécurité (extincteur, bloc de secours, alarme?)	6	25/01/2012
L	Matériel informatique	5	25/01/2012
L	Mobilier	10	25/01/2012
L	Petit matériel des services techniques et électroménager	4	25/01/2012
L	Plantation	15	25/01/2012
L	Véhicule léger	8	25/01/2012

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	2 500,00		27 500,00	30 000,00	2 500,00	27 500,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	2 500,00		27 500,00	30 000,00	2 500,00	27 500,00
Gaz Halle des Sports	0,00	05/12/2012	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
Gaz Halle des Sports	0,00	25/03/2021	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
Cession biens immobiliers	0,00	10/03/2022	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Cession de différents biens immobiliers	0,00	23/03/2023	2 500,00	2 500,00	2 500,00	0,00
maison 58 rue Fontaine Bouillant à Champhol envoi au T.A.	0,00	27/03/2024	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Appel décision rendue contentieux maison 58 fontaine bouillant	2 500,00	26/03/2025	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	2 500,00		27 500,00	30 000,00	2 500,00	27 500,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	2 500,00		27 500,00	30 000,00	2 500,00	27 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	13 308 247,86	8 673 448,52	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	133 420,87	90 841,48	27 513,01
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					13 308 247,86	8 673 448,52										125 908,33	707 247,68	
CHARTRES HABITAT	1998	X Echéance constante	COEUR DE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS	278 829,25	25 298,66	1,75	A	F		3,550	F		3,550	-1		898,10	14 463,95
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	1 325 879,59	114 944,05	1,50	A	F		3,550	F		3,550	-1		4 080,51	72 959,41
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	496 648,41	52 928,09	2,50	A	F		3,050	F		3,050	-1		1 614,31	25 469,21
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	59 622,81	6 337,58	2,50	A	F		3,050	F		3,050	-1		193,30	3 058,59
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL-1LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS	80 000,00	69 609,14	32,83	A	F		1,350	F		1,350	-1		939,72	1 661,79
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	954 836,80	639 648,43	12,75	A	F		1,650	F		1,650	-1		10 554,20	45 886,80
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	203 032,37	168 041,57	12,75	A	F		1,750	F		1,750	-1		2 940,73	4 866,03
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	135 706,96	102 641,26	15,83	A	F		1,650	F		1,650	-1		1 693,58	5 444,92
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	30 839,28	26 625,92	30,83	A	F		1,750	F		1,750	-1		465,95	651,97
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	79 735,00	72 706,58	35,58	A	F		1,550	F		1,550	-1		1 126,95	1 562,75
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	34 765,00	31 700,57	35,58	A	F		1,550	F		1,550	-1		491,36	681,37
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	49 500,00	46 118,51	45,58	A	F		1,550	F		1,550	-1		714,84	715,13
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	415 000,00	355 025,72	32,00	A	F		1,350	F		1,350	-1		4 792,85	8 702,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	82 000,00	73 070,12	42,00	A	F	1,350	F	1,350	-1		986,45	1 279,49		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	213 000,00	178 529,61	32,00	A	F	0,550	F	0,550	-1		981,91	4 964,87		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	41 000,00	35 820,45	42,00	A	F	0,550	F	0,550	-1		197,01	743,14		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	85 736,00	74 192,04	32,00	A	F	1,860	F	1,860	-1		1 379,97	1 677,73		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	31 000,00	27 920,73	42,00	A	F	1,860	F	1,860	-1		519,33	438,38		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	39 264,00	33 977,25	32,00	A	F	1,860	F	1,860	-1		631,98	768,34		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	13 353,78	8 461,71	9,75	A	F	1,350	F	1,350	-1		114,23	832,36		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	8 235,45	6 298,92	17,75	A	F	1,350	F	1,350	-1		85,04	325,33		
HABITAT EURELIEN	2020	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	21 248,16	16 954,22	18,17	A	F	1,350	F	1,350	-1		228,88	829,92		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	180 000,00	178 052,81	36,83	A	F	1,090	F	1,090	-1		1 940,78	3,22		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	635 000,00	603 113,75	36,83	A	F	0,300	F	0,300	-1		1 809,34	15 060,98		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	270 000,00	267 079,22	36,83	A	F	1,090	F	1,090	-1		2 911,16	4,84		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	106 000,00	101 738,84	46,83	A	F	0,300	F	0,300	-1		305,22	1 980,93		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	1 265 000,00	1 199 959,24	36,83	A	F	1,100	F	1,100	-1		13 199,55	26 062,39		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	177 000,00	169 653,67	46,83	A	F	1,100	F	1,100	-1		1 866,19	2 755,06		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	75 000,00	74 188,67	36,83	A	F	1,090	F	1,090	-1		808,66	1,34		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	140 000,00	132 659,09	36,83	A	F	1,530	F	1,530	-1		2 029,68	2 675,78		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	229 000,00	216 992,36	36,83	A	F	1,530	F	1,530	-1		3 319,98	4 376,81		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	46 000,00	44 037,50	45,83	A	F	1,530	F	1,530	-1		673,77	649,26		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2024	C	ZAC DES ANTENNES TRANCHE 1	CAISSE DES DEPOTS	227 500,00	227 500,00	38,67	A	F	3,600	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	112 000,00	0,00	39,50	A	F	2,600	F	0,000	-		0,00	1 625,12		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	72 000,00	0,00	49,50	A	F	2,600	F	0,000	-		0,00	717,56		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	306 000,00	0,00	39,50	A	F	3,600	F	0,000	-		0,00	3 536,22		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	168 000,00	0,00	49,50	A	F	3,600	F	0,000	-		0,00	1 244,13		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	90 000,00	0,00	39,50	A	F	3,610	F	0,000	-		0,00	1 037,65		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	107 621,00	93 659,42	42,50	A	F	0,550	F	0,550	-1		515,13	1 952,67		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	693 341,00	591 683,56	32,50	A	F	1,350	F	1,350	-1		7 987,73	13 815,08		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	248 570,00	219 322,53	42,50	A	F	1,350	F	1,350	-1		2 960,85	3 907,98		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	258 783,00	216 023,94	32,50	A	F	0,550	F	0,550	-1		1 188,13	6 036,87		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	222 005,00	196 349,44	36,17	A	F	2,600	F	2,600	-		5 105,09	1 840,06		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	888 595,00	672 794,49	21,17	A	F	2,600	F	2,600	-1		17 492,66	17 735,49		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	111 600,00	81 613,00	21,17	A	F	1,700	F	1,700	-1		1 387,42	2 431,68		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAEDEL	2023	X Echéance constante	ECO QUARTIER DE LA CHENAIE	SCOP CRCMC AG COLLECTIVITES LOCALES ET CREDITS SPECIAUX	2 000 000,00	1 220 175,86	2,67	T	F		2,300	F		2,300	-1		24 775,79	399 812,57
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					13 308 247,86	8 673 448,52											125 908,33	707 247,68

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 398 628,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers						133 420,87	27 513,01	27 513,01	22 331,16	13 484,30	0,00	90 841,48
AUTO-LAVEUSE SC 2000 ECOFLEX PACK GEL NILFISK frais doss inclus	2023	LIXXBAIL	4	3 861,61	15 589,62	3 861,61	3 861,61	0,00	0,00	0,00	7 723,22	
TONDEUSE AUTO-PORTEE JOHN DEERE (frais doss inclus)	2023	JOHN DEERE	5	5 121,60	25 608,00	5 121,60	5 121,60	3 801,36	0,00	0,00	14 044,56	
MATERIEL TELEPHONIE	2023	LOCAM	6	1 238,40	6 501,60	1 238,40	1 238,40	1 238,40	309,60	0,00	4 024,80	
MATERIEL TELEPHONIE COMPLEMENTAIRE	2023	LOCAM	6	2 116,80	11 113,20	2 116,80	2 116,80	2 116,80	529,20	0,00	6 879,60	
TRACTEUR NEW HOLLAND	2024	LIXXBAIL	5	15 174,60	74 608,45	15 174,60	15 174,60	15 174,60	12 645,50	0,00	58 169,30	
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total					27 513,01	133 420,87	27 513,01	27 513,01	22 331,16	13 484,30	0,00	90 841,48

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	2,00	17,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif	C	4,00	2,00	6,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		42,00	1,00	43,00	21,00	0,00	21,00
Adjoint technique	C	19,00	1,00	20,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	5,00	0,00	5,00
Agent de Maitrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation Principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation Principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		75,00	3,00	78,00	40,00	0,00	40,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-425 093,47	-425 093,47
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	40 856,72	40 856,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-384 236,75	-384 236,75

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	384 236,75	384 236,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-384 236,75	-384 236,75
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	309 818,90	309 818,90
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	692 136,90	692 136,90
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	382 318,00	382 318,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		309 818,90	309 818,90
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		301 579,32	301 579,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	285 674,64	285 674,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	15 904,68	15 904,68
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 239,58	8 239,58
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	8 239,58	8 239,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		692 136,90	III 692 136,90
Ressources propres externes de l'année (a)		90 000,00	90 000,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 000,00	40 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		602 136,90	602 136,90
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	450,00	450,00
28031	<i>Frais d'études</i>	482,72	482,72
28033	<i>Frais d'insertion</i>	9,33	9,33
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	292,73	292,73
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	4 517,20	4 517,20
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 653,62	1 653,62
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	18 881,87	18 881,87
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	10 515,82	10 515,82
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	6 173,90	6 173,90
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	25 731,84	25 731,84
281351	<i>Bâtiments publics</i>	14 228,62	14 228,62
28138	<i>Autres constructions</i>	1 221,24	1 221,24
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	1 907,45	1 907,45
28152	<i>Installations de voirie</i>	17 375,98	17 375,98
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	0,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	188,02	188,02
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	14 391,46	14 391,46
281538	<i>Autres réseaux</i>	4 543,78	4 543,78
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 598,05	1 598,05
2815731	<i>Matériel roulant</i>	210,00	210,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	16 292,20	16 292,20
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	931,72	931,72
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	8 591,60	8 591,60
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	4 208,73	4 208,73
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	1 481,99	1 481,99
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	2 740,48	2 740,48
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	175,46	175,46
28186	<i>Cheptel</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	13 035,40	13 035,40
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	330 305,69	330 305,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00
				(B)	

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00
				(C)	

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 528 000,00	3,04	50,36	0,00	1 776 701,00	3,04
TFPNB	50 600,00	-1,94	42,32	0,00	21 414,00	-1,94
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	96 700,00	-19,35	11,92	0,00	11 527,00	-19,35
TOTAL	3 675 300,00	2,22			1 809 642,00	2,79

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2025

Présenté par Le Le Maire (1),

A Champhol, le 26/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Champhol, le 26/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BENETEAU Alexandre	
BERZHANOVSKAYA Victoria	
BOIREAU Ludovic	
BRETON Florian	
CARDOSO José	
DE MONTCHALIN Jean	
DEGRAIN Martine	
De MAUPEOU D'ABLEIGES Lucile	
FOURNY Mathilde	
GOMPLE Patrick	
GOUSSU Florence	
GUERIN Evelyne	
LODI Jack	
LODI Myriam	
LOUVET Rémy	
MILLOCHAU Annette	
MOREAU Claude	
PITHON Patrice	
RIVAUD Sylvie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

ROUAULT Etienne	
ROUSSEAU Nadia	
SINAPAH Laurent	
SOUVRE Laëtitia	
STIVES Jacky	
TAILLANDIER Elodie	
VARILLON Edwige	
VIDY Daniel	

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2025, et de la publication le

A Champhol, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-018 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025- 018- AP/CP « Révision du PLU », révision de l'AP et actualisation des CP pluriannuels

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2025
Publication : 31/03/2025

Vu l'article R 2311.9 du CGCT,

Vu la nomenclature M57,

Vu le règlement budgétaire et financier de la Ville de Champhol,

Vu le budget primitif 2024,

Vu la délibération n°2024-024 du 27 mars 2024 créant l'autorisation de REVISION DU PLU,

Vu la délibération n°2024-084 du 07 novembre 2024 réévaluant le montant de l'autorisation de programme (AP) à 94 470 € TTC, montant de l'étude hors frais de publicités, ainsi que les crédits de paiement pluriannuels s'y rapportant,

Considérant qu'il s'avère nécessaire de réévaluer l'autorisation de programme afin d'inclure les frais de publicité, impactant cette opération, estimés à un montant total de 1 000 € TTC,

Considérant qu'il s'avère également nécessaire d'actualiser les crédits de paiement s'y rapportant pour inclure les frais de publicité et re-répartir ces crédits en prenant en compte ce qui a déjà été réalisé et les nouvelles échéances de cette opération,

Considérant que ce projet est pluriannuel et à ce titre peut faire l'objet d'une autorisation de programme (AP) avec répartition des crédits de paiement (CP) réévaluée à leur inscription sur les budgets primitifs des années 2024, 2025, 2026 et 2027,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE la révision de l'autorisation de programme pour la prise en compte des frais de publicité estimés à 1000 € TTC soit un total de 95 470.00 € TTC au lieu de 94 470.00 € TTC,

-APPROUVE l'actualisation des crédits de paiement ainsi que la réévaluation de la durée de l'AP, soit une durée de vie budgétaire étalée sur 4 ans 2024, 2025, 2026 et 2027 au lieu de 2024-2025-2026,

-DECIDE que cette autorisation de programme est réévaluée de la manière suivante :

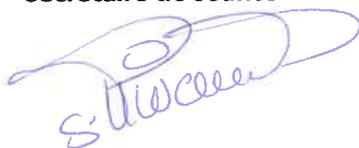
N° AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025	Crédit de paiement 2026	Crédit de paiement 2027
AP2024001	REVISION DU PLU	95 470 €	108 €	53 000 €	31 320 €	11 042 €

-DIT que les crédits de paiement non consommés en fin de l'exercice N seront reportés sur l'année N+1.

-PRECISE que cette autorisation de programme aura une durée de vie sur 4 années budgétaires ; que cette durée et ces financements pourront être révisés par délibération de l'Assemblée.

-DIT qu'il y a obligation de rendre compte de la gestion pluriannuelle dans les annexes budgétaires.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire





Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-019 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-019 - Création AP/CP Travaux de voirie pluriannuels 2025-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2025
Publication : 31/03/2025

Vu l'article R 2311.9 du CGCT,

Vu la nomenclature M57,

Vu le règlement budgétaire et financier de la Ville de Champhol,

Vu le projet de budget primitif 2025,

Considérant que certaines opérations de voirie sont des projets pluriannuels et à ce titre peuvent faire l'objet d'une autorisation de programme (AP) avec répartition des crédits de paiement (CP) sur les budgets primitifs des années 2025 et 2026 soit :

- Année 2025 : Réfection du carrefour Rue Saint Denis, Vauventriers et de la Varenne, Route de st Prest création quai de bus PMR et Réfection entrée maison 2A rue de la Plisse ;
- Année 2026 : Réfection impasse des Vauventriers et Grande Rue création d'un quai bus PMR,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 19 mars 2025,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE la création d'une autorisation de programme dans le budget primitif communal à compter de 2025 pour les projets de voirie suivants :

Année 2025 : Réfection du carrefour Rue Saint Denis, Vauventriers et de la Varenne, Route de Saint Prest création quai de bus PMR et Réfection entrée maison 2A rue de la Plisse ;

Année 2026 : Réfection impasse des Vauventriers et Grande Rue création d'un quai bus PMR,

-DECIDE que cette autorisation de programme soit évaluée de la manière suivante :

N° AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Crédit de paiement 2025	Crédit de paiement 2026
AP2025001	TRAVAUX DE VOIRIE PLURIANNUELS 2025-2026	98 090 €	58 364 €	39 726 €

-DIT que les crédits de paiement non consommés en fin de l'exercice 2025 seront reportés sur l'année 2026.

-PRECISE que cette autorisation de programme aura une durée de vie de 2 ans ; que cette durée et ces financements pourront être révisés par délibération de l'Assemblée.

-DIT qu'il y a obligation de rendre compte de la gestion pluriannuelle dans les annexes budgétaires.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-020 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-020 - Répartition des subventions aux associations

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025

Vu l'enveloppe globale de 35 200,00 € inscrite au budget 2025 au titre des subventions aux associations.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 19 mars 2025 concernant la répartition de cette somme entre les associations,

Vu le tableau de répartition proposé,

Les élus ayant des fonctions au sein des bureaux d'associations champholoises ne peuvent pas participer au vote.

Désignation des associations	Subventions 2025
Tennis de table	1 500.00 €
FJC Tennis	2 200.00 €
Karaté Club Champhol	300.00 €
Champhol Judo	1 200.00 €
FJC Cyclotourisme	350.00 €
FJC Basket	3 500.00 €
La Pétanque Champholoise	300.00 €
Taekwendo	500.00 €
Association sportive du collège Soutine	400.00 €
Bien dans ses baskets	1 000.00 €
FJC Football	3 000.00 €
Sous total associations sportives champholoises	14 250.00 €
Arts Plastiques	300.00 €
Union Locale : Anciens Combattants et FNACA	300.00 €
Comité des Fêtes	1 500.00 €
Jumelage	1 700.00 €
Association des Parents d'Elèves	400.00 €
Sous total autres associations champholoises	4 200.00 €
Coopérative Scolaire : Elémentaire par élève EP (215 enfants 2024)	1 075.00 €
Coopérative Scolaire : Maternelle par élève EM (109 enfants en 2024)	545.00 €
COS du personnel	13 200.00 €
Enveloppe Exceptionnelle	1 930.00 €
TOTAL	35 200.00 €

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

-APPROUVE la répartition des subventions aux associations champholoises comme suit :

Désignation des associations	Subventions 2025
Tennis de table	1 500.00 €
FJC Tennis	2 200.00 €
Karaté Club Champhol	300.00 €
Champhol Judo	1 200.00 €
FJC Cyclotourisme	350.00 €
FJC Basket	3 500.00 €
La Pétanque Champholoise	300.00 €
Taekwendo	500.00 €
Association sportive du collège Soutine	400.00 €
Bien dans ses baskets	1 000.00 €
FJC Football	3 000.00 €
Sous total associations sportives champholoises	14 250.00 €
Arts Plastiques	300.00 €
Union Locale : Anciens Combattants et FNACA	300.00 €
Comité des Fêtes	1 500.00 €
Jumelage	1 700.00 €
Association des Parents d'Elèves	400.00 €
Sous total autres associations champholoises	4 200.00 €
Coopérative Scolaire : Elémentaire par élève EP (215 enfants 2024)	1 075.00 €
Coopérative Scolaire : Maternelle par élève EM (109 enfants en 2024)	545.00 €
COS du personnel	13 200.00 €
Enveloppe Exceptionnelle	1 930.00 €
TOTAL	35 200.00 €

Secrétaire de séance

Sylvie RIVAUD

Le Maire

Etienne ROUAULT





Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-021 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-021 - Convention de mise à disposition d'un terrain communal pour l'installation de yourtes et autres structures entre la commune de Champhol et l'Usep28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025

L'USEP28 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré – Eure-et-Loir) a pour projet d'installer et d'exploiter des structures (yourtes, tentes, cabanes légères, toilettes sèches et chapiteau) destinées à des classes éco-sportives, accueils de loisirs avec hébergement. Il s'agit d'activités pédagogiques pour les enfants et de formation adultes, en lien avec le sport, la nature, la découverte du patrimoine et des ateliers éducatifs, pour une durée de 6 mois chaque année (prévisionnellement d'avril à octobre).

Pour ce faire l'USEP28 a sollicité la commune de Champhol pour cette installation au concept inédit.

Aussi, il est proposé de réaliser une convention d'une durée de 3 ans à compter du début de mise à disposition d'un terrain au bénéficiaire se trouvant au 11 rue des Sèchecôte, d'une superficie de 3 157 m², composé de 8 parcelles communales 000AN159, 000AN156, 000AN147, 000AN119, 000AN148, 000AN120, 000AN158 et 000AN165 auquel s'ajoute 301 m² de la parcelle n°000AN144 jouxtant les vestiaires du stade. Ladite convention est renouvelable expressément 1 fois 3 ans. Le terrain sera clôturé à la charge de l'association en concertation avec les services de la Mairie.

Cette convention définit les conditions de réalisation et financières, les obligations réciproques, la responsabilité et les assurances, les conditions de résiliation, la durée ainsi que les possibilités d'avenant et règlement des litiges.

La mise à disposition est consentie en échange d'une contribution de 5 000 € par an qui est ferme et non révisable durant la période initiale de 3 ans mais qui pourra toutefois être augmentée de frais supplémentaires induits par les activités du locataire et de ses utilisateurs (exemple : redevance spéciale des déchets ménagers, autres). La contribution de 5 000 € pourra être revue par avenant, d'un commun accord entre les parties, en cas de reconduction de ladite convention.

La convention, annexée à la présente délibération, vaut autorisation d'occupation du domaine public communal ; elle est faite à titre précaire et est révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

-APPROUVE la convention de mise à disposition d'un terrain communal composé de 8 parcelles communales 000AN159, 000AN156, 000AN147, 000AN119, 000AN148, 000AN120, 000AN158 et 000AN165 auquel s'ajoute 301 m² de la parcelle n°000AN144 jouxtant les vestiaires du stade, pour l'installation de yourtes et autres structures entre la commune de Champhol et l'Usep28 pour une durée de 3 ans à compter du début de mise à disposition du terrain au bénéficiaire renouvelable expressément 1 fois 3 ans ;

-PRECISE qu'une contribution de 5 000 € par an devra être payée par l'Usep28 au titre de la mise à disposition qui pourra être augmentée de frais supplémentaires induits par les activités du locataire et de ses utilisateurs (exemple : redevance spéciale des déchets ménagers, autres) et qu'elle pourra être revue en cas de reconduction de la convention ;

-AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et tout autre document s'y afférent.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-022 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-022 – Office public de l'habitat d'Eure et Loir - demande de garantie communale – Contrat de prêt n°170688 – Direction de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025
Publication : 01/04/2025

Vu le rapport établi

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2305 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt N° 170688 en annexe signé entre : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'EURE ET LOIR ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu la délibération D2024-102 du 12 décembre 2024 approuvant l'accord de principe pour une garantie à hauteur de 50% de l'ensemble des prêts soit $2\,269\,000/2 = 1\,134\,500$ €

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

-APPROUVE les articles suivants :

Article 1 :

L'assemblée délibérante de COMMUNE DE CHAMPHOL accorde sa garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2269000,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 170688 constitué de 7 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 134 500,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-023 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

A / FINANCES

D2025-023- Tarification location de l'Espace Jean Moulin pour le comité des Fêtes de Champhol de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025

Vu la volonté de la commune de Champhol d'accompagner les associations champholoises dans la mise en œuvre de leurs manifestations

Vu les manifestations organisées annuellement par le Comité des Fêtes de Champhol : brocante/vide greniers et salon des petits producteurs

Vu la tarification actuelle de location de l'Espace Jean Moulin

Vu la proposition de location à 1600.00 euros pour chaque manifestation précitée

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

-APPROUVE la tarification spéciale de 1600.00 euros par manifestation organisée par le Comité de Fêtes de Champhol.

-AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout autre document s'y afférent.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-024 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

B / ADMINISTRATION GENERALE

D2025-024 – Convention avec le DAME de Champhol

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025

Vu la présence du DAME de Fontaine Bouillant sur la commune de Champhol

Vu la volonté de la commune de Champhol d'établir des partenariats avec le DAME de Champhol

Vu les actions menées et leur bon déroulement

Vu le besoin de finaliser les échanges entre le DAME et la commune de Champhol traduisant notamment le souci partagé de pouvoir, chacun dans le cadre de ses compétences et dans les limites de ses possibilités, être ressource pour l'autre partie à la présente convention.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

-APPROUVE la convention à intervenir entre le DAME et la commune de Champhol afin de formaliser et souligner les relations partenariales multiples existantes entre la Mairie de Champhol et le DAME Fontaine Bouillant

-AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout autre document s'y afférent.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-025 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

B / ADMINISTRATION GENERALE

D2025-025- Création de deux postes en contrat aidé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emplois compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Les parcours emploi compétences sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville. Mais l'orientation vers un parcours emploi compétences repose avant tout sur le diagnostic réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous l'autorité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle Emploi, Cap emploi, mission locale).

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat dans la limite de 12 mois et pour une durée de 20 heures hebdomadaire.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi doit être d'au moins 20 heures par semaine, la durée du contrat ne peut excéder 24 mois renouvellement compris, et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

Vu que les contrats en Parcours Emploi Compétences s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Vu la continuité des mesures

Vu la volonté de la ville de Champhol d'accompagner les personnes éligibles

Vu les besoins identifiés

Vu les contacts avec les structures d'accompagnement

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer en fonction de la période de PMSMP deux postes dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

Contenu des postes : 1 pour l'encadrement des enfants (*1) et agent de la voirie/espaces verts (*1)

- Encadrement des enfants à 35 heures et 1 en agent de voirie/espaces verts à 35 heures
 - Durée des contrats : 12 mois renouvelables 6 mois dans la limite de 24 mois sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée avec le prescripteur. Création à partir du 15 novembre ou en fonction des besoins
 - Durée hebdomadaire de travail : 2 postes à 35 heures à revoir selon les besoins du service
 - Rémunération : sur la base du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures travaillées.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ces recrutements et à signer les conventions tripartites avec Cap Emploi, Pôle Emploi ou la mission locale ainsi que le contrat de travail à intervenir et son renouvellement éventuel.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année 2025.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **6**

Nombre de Votants : **27**

Délibération n°2025-026 du Conseil Municipal du 26 mars 2025

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 26 mars 2025 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Étaient présents :

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Ludovic BOIREAU Madame Elodie TAILLANDIER, Monsieur Jacky STIVES, Madame Mathilde FOURNY, Monsieur Rémy LOUVET Adjoints,
Messieurs Alexandre BENETEAU, Laurent SINAPAH, Jack LODI, Patrice PITHON Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Myriam LODI,
Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Sylvie RIVAUD, Martine DEGRAIN, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Florian BRETON, Jean de MONTCHALIN, Claude MOREAU, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Alexandre BENETEAU donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Nadia ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jacky STIVES
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Monsieur Daniel VIDY
Madame Myriam LODI donne pouvoir à Monsieur Jack LODI
Monsieur Patrick GOMPLE donne pouvoir à Monsieur Ludovic BOIREAU

Secrétaire de séance : Madame Sylvie RIVAUD.

Date de la convocation du présent Conseil municipal : mercredi 12 mars 2025.

C/ INTERCOMMUNALITE-CHARTRES METROPOLE

D2025-026 – Adhésion à un groupement de commande pour des missions de régulation des pigeons

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20250326-D2025-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025

Dans le cadre de la mutualisation des services au sein de l'agglomération de Chartres et afin de générer des économies d'échelle pour les collectivités et d'améliorer la régulation et la gestion des pigeons sur le territoire, au nom de la préservation de l'ordre et de la salubrité publique, la communauté d'agglomération Chartres Métropole envisage de constituer un groupement de commande semi intégré pour des missions de régulation des pigeons.

Cette démarche permettra de :

- garantir une prise en charge rapide et efficace des animaux en cas de prolifération de pigeons aux abords des habitations privées et sur le domaine public, conformément à la réglementation en vigueur ;
- mettre en œuvre des mesures proportionnées destinées à prévenir la prolifération d'animaux dont la présence trouble l'ordre public ;
- réduire les coûts de procédure pour chaque commune grâce à une mutualisation des moyens ;
- assurer un service de qualité uniforme sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Ce groupement de commande et le marché public qui suivra permettront à la commune de Champhol de bénéficier d'une procédure simplifiée pour cette mission.

En qualité de coordonnateur du groupement, Chartres Métropole sera chargé de la procédure de passation, de la signature et de la notification des marchés et accords-cadres ainsi que des éventuels marchés subséquents, dans le respect des règles de la commande publique et, le cas échéant, des autres réglementations applicables.

Dans le cadre de l'exécution du marché public, chaque commune membre sera chargée de :

- solliciter directement le titulaire par l'émission d'un bon de commande ;
- assurer le suivi des prestations ;
- assurer le suivi financier par le règlement direct au titulaire du marché public des prestations la concernant.

La détermination de la commission d'appel d'offres compétente pour attribuer le marché public sera définie dans la convention de groupement de commande.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion à un groupement de commande pour des missions de régulation des pigeons ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut Madame la Première Adjointe, à signer la convention ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Secrétaire de séance



Sylvie RIVAUD

Le Maire



Etienne ROUAULT